

# Cornillon-Confoux Gazette

Avril 2020

## Chères Cornillonaises, chers Cornillonnais,

J'aurais voulu vous faire part de ma colère envers nos gouvernants et le système centralisateur technocratique de notre pays. Ce système basé sur le principe de la toute puissance décisionnelle de l'État, embourbé dans un fonctionnement où la bureaucratie et les normes font loi, n'a pu jusqu'ici que nous montrer son inefficacité et l'incompétence de nombre de nos dirigeants.

Mais au vu de la crise sanitaire que nous vivons dans le pays, ma priorité aujourd'hui sera de vous informer des mesures que nous avons prises sur la commune afin de vous protéger le plus possible. **Le confinement est la base de tout ! il faut absolument le respecter.**

A ce titre, nos **objectifs premiers** sont :

- **assurer la continuité de nos services publics,**
- **protéger les habitants en désinfectant les lieux publics et en s'assurant de la continuité du ramassage des ordures et de l'entretien de la commune,**
- **aider à l'économie de nos commerçants et entreprises (notamment pour proposer des services de proximité aux Cornillonnais).**

Au lendemain des élections municipales (premier tour, qui n'aurait jamais dû avoir lieu), nous avons mis en place **une organisation de crise afin de répondre aux besoins de protection de la population et des personnels municipaux.**

*Au passage, je ne peux manquer de vous dire que j'ai été très étonné de voir que, malgré les risques, la moitié de la population inscrite s'est déplacée pour voter et je tiens à vous remercier de m'avoir une fois de plus exprimé votre confiance, en élisant ma nouvelle équipe et moi-même à 85 % des suffrages.*

Dans un premier temps, nous nous sommes occupés des **professionnels médicaux de la commune.** Heureusement que nous n'avons pas détruit, comme l'administration nous l'avait demandé, les stocks de masques que nous

avons constitués en 2008 et 2014. Cela nous a permis rapidement de distribuer aux médecins et infirmières, des **masques, gants, charlottes, chaussons...** ainsi qu'aux personnels municipaux d'astreinte.

### Concernant **le fonctionnement des services publics et autres services nécessaires :**

- après maintes péripéties et « enguelades » avec les services de l'état, j'ai réussi à obtenir une dérogation afin que **le marché** puisse avoir lieu, comme à l'accoutumé, tous les mardis sur la place Jo Deluy. S'y est ajoutée Mme Bonhomme (le rucher de la Cabre) et nous essayons de l'enrichir mais c'est difficile.

- Nous avons encouragé et accompagné de notre mieux **la Serre Péralta (fruits et légumes), l'épicerie le Jardin des Aires, le bar restaurant le Beffroy, la Presse** pour disposer sur le village de services « de bouche » et d'achats de première nécessité (ils ont tous mis en place les « gestes barrières ». Ainsi, nous avons « tout sur place », le but étant d'éviter au maximum les déplacements.

Concernant les commerçants et les entreprises, un certain nombre de dispositions financières seront prises par la commune pour les aider. La solidarité, c'est aussi se mobiliser pour les faire travailler.

**La poste :** le courrier est distribué par la factrice les mercredi, jeudi et vendredi. Je me suis là encore battu pour que la poste **puisse ouvrir au public une matinée par semaine** (le mercredi matin) car sans ça, il fallait aller jusqu'à Miramas pour avoir un timbre ou renvoyer un colis !

Parallèlement à tout cela, nous avons réussi à trouver des produits désinfectants pour pouvoir **nettoyer les hameaux et les rues du village,** ainsi que tous les bâtiments communaux qui sont en cours de désinfection pour être prêts à recevoir public et enfants lorsque le moment sera venu.

En termes de **salubrité,** permettez que je vous rappelle que **vous avez un rôle à jouer !** Il faut plus que de coutume encore faire preuve

de civisme et de solidarité. Le confinement est propice au rangement et au tri... d'accord... cependant, **ne mettez pas vos encombrants dans les containers poubelle à ordures ménagères !** Cela pose un véritable problème de débordement des poubelles et de ramassage. Notre environnement doit rester le plus propre possible ! (Gardez vos encombrants chez vous jusqu'au déconfinement).

**Ne stationnez pas non plus devant les containers poubelle,** si le camion benne ne peut pas passer, les poubelles ne seront pas ramassées.

**Ne brûlez pas vos déchets végétaux,** d'abord parce que c'est interdit mais aussi parce que cette forme de pollution diminue la résistance de nos poumons... Essayons d'œuvrer tous ensemble à conserver notre bonne santé !

**Ne vous promenez pas « en groupe »...** ayez toujours les bons réflexes pour vous protéger au mieux (distances et gestes barrières) mais aussi pour protéger les autres. Jusqu'ici la plupart des Cornillonnais se sont montrés raisonnables, il ne faut pas nous relâcher !

Nous sommes dans une crise majeure, au moment où je vous parle, nous avons franchi la barre des 11 000 morts et le danger n'est pas écarté... C'est pour cela que même si c'est frustrant et certainement compliqué pour certains, nous nous devons de continuer à nous confiner selon les consignes données.

Pour l'instant donc, toutes **les manifestations festives et culturelles sont annulées** (floralies, fête du rosé mais aussi baptêmes, mariages...) et ce jusqu'au 30 juin... Nous verrons pour le reste de la période estivale, en temps et heures.

En cas d'urgence, nous pouvons étudier la possibilité de faire des mariages « à huis clos » (déposer si nécessaire une demande en mairie).

Des permanences téléphoniques sont établies en mairie (cf doc joint)

Le site officiel de la commune <https://www.cornillonconfoux.fr> et la page Facebook de l'office du tourisme comportent toutes les informations utiles et réactualisées concernant la commune (notamment téléphones de contact des commerçants).

### **Dernières nouvelles de la commune :**

Nous avons continué en accord avec l'entreprise le chantier de rénovation de l'église. Chantier très important pour conserver notre patrimoine et pour assurer la sécurité car nous avons décelé des désordres importants au niveau de la voute et des contreforts de soutènement. Les toitures du presbytère et de l'église ont été complètement refaites. Nous avons soulagé la voute de quatre tonnes de gravats et de terre afin de l'alléger, refait toute l'étanchéité des murs, changé les fenêtres de la sacristie, refait les plâtres et les peintures, décapé la façade du clocher, décroulé toutes les façades afin de faire apparaître les belles pierres de parement. Le coût du chantier

est de 190 000€ hors taxes (financement mairie + département).

Le chantier de l'Espace Piele (création de WC extérieurs + wc handicapés intérieur, extérieur) continue de façon chaotique. D'autres chantiers ne peuvent pas démarrer : notamment le chantier de rénovation du chemin des Ferrages.

Chers concitoyens, vous devez bien vous en douter, cette crise sanitaire va avoir une incidence financière très importante sur l'économie du pays et sur l'économie de nos collectivités. Il faudra faire « avec » ... Cela peut remettre en question certains des projets de notre programme électoral mais vous savez que vous pouvez me faire confiance pour gérer au plus près le budget communal tout en vous offrant le maximum de services pouvant vous faciliter la vie, qui plus est en cette période difficile.

En conclusion, je voudrais remercier tous ces Cornillonnais qui se sont manifestés pour proposer leur aide aux personnes seules, âgées

ou dans le besoin, remercier le maire de Miramas qui nous a donné des masques et a créé l'unité médicale de soutien C3 vers laquelle notre médecin généraliste peut envoyer ses patients en cas de suspicion d'infection due au Coronavirus, remercier nos personnels municipaux, les professionnels de la santé et les commerçants qui sont à pied d'œuvre, remercier les enseignants de notre école qui font « tourner » l'école à distance d'une main de maître, ne ménageant ni leur temps ni leurs efforts, et pour finir, vous remercier tous pour votre solidarité et votre civisme.

Je vous souhaite la meilleure santé possible. Prenez soin de vous, de vos proches...et des autres.

Très cordialement

**Le maire de Cornillon-Confoux  
Vice président de la métropole Aix Marseille  
Provence**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE MME VASSAL**

**Dans un souci d'information et de transparence, ci-joint le communiqué de presse de notre présidente de la Métropole et du département, concernant l'achat et la livraison de masques. Notre commune était particulièrement concernée puisque nous avons, par cet intermédiaire, commandé 400 masques... que nous ne recevons pas.**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARSEILLE, LE 6 AVRIL 2020

## **Réquisition de livraisons de masques par la Préfecture de région Grand-Est**

**Martine Vassal : « Je suis scandalisée par ces réquisitions abusives.  
La vie des Provençaux ne vaut pas moins que celle de nos compatriotes du Grand-Est »**

“Les réquisitions de masques auxquelles la Préfète de la région Grand-Est s'est livrée hier sur l'aéroport de Bâle-Mulhouse sont purement inadmissibles et abusives.

Il n'y a aucune volonté de polémique, aucune volonté d'instrumentalisation politique comme certains cherchent à le faire, mais la situation appelle chacun à la responsabilité et à l'unité au service de la population.

Au-delà du manque d'élégance et de l'absence flagrante de concertation et d'information de la Préfète de la Région Grand-Est, c'est un manque de responsabilité absolu de la part du Gouvernement. Il cautionne la décision de sa représentante de se servir sur le compte des collectivités qui se débattent pour réussir à passer des commandes, quand l'Etat lui-même semble ne pas y arriver.

Oui, je suis scandalisée ! La vie des Provençaux ne vaut pas moins que celle de nos compatriotes du Grand-Est.

C'est une attitude absolument irresponsable, un nouveau scandale d'Etat alors même que nous sommes pleinement mobilisés en faveur de la solidarité nationale !

Ces 6 millions de masques issus de la commande passée par le Département des Bouches-du-Rhône, et qui ont bien été dédouanés à l'aéroport de Shanghai, étaient destinés à équiper les personnels soignants des établissements médico-sociaux des Bouches-du-Rhône et les personnels de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ainsi que du Département des Bouches-du-Rhône, de même que les services de l'Etat, mobilisés pour assurer la continuité des services publics essentiels et vitaux.

La vérité, c'est que l'ARS de la Région Grand-Est devait bien recevoir 6 millions de masques répartis en trois commandes de 2 millions livrés sur 3 semaines. Mais qu'elle n'a pas souhaité attendre et respecter ce planning de livraison pour se satisfaire plus vite et priver les professionnels de santé marseillais et provençaux des moyens de se protéger.

# Communiqué de presse (suite)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La vie des habitants de notre territoire vaut-elle moins que celle de nos compatriotes de la Région Grand-Est ? De quel droit cette fonctionnaire prend-t-elle de telles décisions, qui s'apparentent à du vol, cautionné au plus haut sommet de l'État ?

A l'heure du bilan, la Préfète de la Région Grand-Est devra assumer sa lourde responsabilité et j'attends du Ministre de l'Intérieur qu'il engage sans délai une inspection pour faire toute la lumière sur ces actes honteux.

De mon côté, j'ai toujours appelé à l'union dans cette guerre sanitaire que nous devons menés unis. Mais cette attitude et cette façon de faire me révoltent !

C'est en ce sens que j'ai souhaité, dès le début de la crise sanitaire en cours, que la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département portent assistance aux services de l'État en fournissant plus de 450 000 masques et du gel hydro-alcoolique à l'ARS, à la Gendarmerie nationale, au Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille, au Grand Port Maritime de Marseille, aux hôpitaux, aux EHPAD et aux professionnels des Services de soins à domicile.

Pourquoi, alors que nous lui venons en aide, l'État ne joue pas le jeu aujourd'hui ? Pourquoi ce comportement, alors même que nous continuons à agir pour les personnels exposés, car c'est eux que nous devons protéger en priorité ?

J'attends du Gouvernement qu'il clarifie sa position et ne nous empêche pas d'agir pour protéger les populations, ne serait-ce que par respect pour les 111 personnels malades, les près de 200 pensionnaires présentant les symptômes du Covid-19, leurs familles et pour l'ensemble des héros du quotidien qui sont en première ligne ici à Marseille et en Provence pour combattre cette épidémie."

Martine Vassal  
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône  
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

### CONTACTS PRESSE :

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
Jacky HIRTZIG - 04 13 31 31 74 - Sarah CHAHINIAN - 04 13 31 34 35  
**Service de presse : [service-presse@departement13.fr](mailto:service-presse@departement13.fr)**

# Coronavirus infos utiles

Mis à jour au 6 avril 2020

**Permanence téléphonique mairie** : 9h00-12h00 (du Lundi au vendredi)

Privilégiez les échanges courriel si possible : [mairie@cornillonconfoux.fr](mailto:mairie@cornillonconfoux.fr)

Rendez-vous : sur demande à la même adresse.

Le service urbanisme est joignable les lundis et vendredis matins et à l'adresse : [urbanisme@cornillonconfoux.fr](mailto:urbanisme@cornillonconfoux.fr)

**Poste** : L'agence postale rouvre tous les mercredis de 9h à 12h.

Merci d'amener votre propre stylo et de respecter scrupuleusement les distances entre les personnes.

Le service se fera exceptionnellement par la fenêtre de la mairie.

Le paiement devra se faire prioritairement en carte bancaire sans contact.

**Mise en relation avec des bénévoles pour les courses/médicaments** : Les personnes fragiles ne disposant ni de moyens de locomotion, ni de solution auprès de leur entourage, peuvent se faire connaître en mairie (laisser nom, n° de téléphone et adresse).

Les bénévoles souhaitant aider ces personnes sont également prié(e)s de laisser leurs coordonnées en mairie.

**Commerces ouverts** :

Tabac-presse (04.90.50.49.74) – ouvert tous les jours de 7h30 à 12h et de 15h à 19h (sauf lundi et mercredi après-midi et dimanche matin)

Epicerie – traiteur – boulangerie « Le jardin des aires » – (04.42.56.41.49) – ouvert tous les jours jusqu'à 13h00 (sauf le lundi) : [vente d'œufs de Paques \(en collaboration avec la pâtisserie du Chardon bleu à Salon\)](#)

Restaurant Le Beffroy – NOUVEAU : plat à emporter les 9, 10 et 11 avril. Si ça fonctionne bien, le dispositif sera prolongé. réservations jusqu'au mercredi soir uniquement au 06.60.58.68.21 et 06.73.23.38.59

9 avril : pizzas sur commande à partir de 18h au 04.90.50.47.71 – 10 et 11 avril : COUSCOUS

Marché du mardi (fruits et légumes + miel) : 7h30-12h00

Serre Peralta – chemin de la coopérative : service au volant et sur commande au 06.75.57.39.36

Le rucher de la cabre : service au volant et sur commande au 06.74.03.05.89 – présence sur le marché du mardi

**Entreprises en difficulté**

- Demande de remise de charges sociales : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13465>

- Numéros utiles : CCI Aix Marseille Provence : 04 91 39 34 79 – [urgencecovid19@ccimp.com](mailto:urgencecovid19@ccimp.com)

**Encombrants / PAV** : le ramassage a recommencé à être assuré

**Ordures ménagères** : le ramassage continue d'être assuré

**Désinfection des rues** : deux fois par semaine

**Précisions sur les sorties autorisées « sport » et « promenade » :**

Seules les activités sportives individuelles sont autorisées (le city stade, les courts de tennis et le jardin de magali sont fermés) : à proximité de votre domicile, avec une attestation et en respectant les règles de distance entre les personnes (1 mètre minimum)

Promenade du chien : une seule personne par chien, sortie autorisée uniquement à proximité immédiate du domicile

Amende encourue : 135€

**Formulaire obligatoire déplacements** (version du 25 mars 2020 – notamment : ajout de l'obligation d'indiquer l'heure du déplacement):

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>

**Information santé** du Docteur Yon : <http://docfrayon.info/>

**Point de situation du ministère de la santé** : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

# Travaux & événements



2 nouveaux logements sociaux



Chantier église



Rénovation du clocher de l'église



Toiture église



Rénovation parking cimetière



Extention WC Espace Piele

# Bloc-Notes



Mise en lumière Lavoir Pont de Rhaud



Madame Léotard notre Centenaire

## Joies et peines

### Naissances :

MATHILDÉ Zoé et Lily.....3 décembre 2019  
PONTIER Maddie ..... 10 décembre 2019

### Mariages :

DENEUX Sébastien & LECERF Stéphanie ..... 29 février 2020

### Décès :

BENHAMOU Claude..... 7 décembre 2019  
VIDEAU Paul ..... 10 décembre 2019  
MAZOYER Jean-Pierre, Yves, Raymond ..... 18 janvier 2020  
CASTET-MOULAT Alain, Paul, Michel ..... 7 mars 2020  
LIOTARD épouse DUBOST Jeannine, Yvette ..... 10 mars 2020

**AGENCE POSTALE** - Tél : 04 90 50 44 21  
Du lundi au samedi de 9h à 12h

### ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

Florence CAVALLI - Tél : 06 95 01 32 33  
Floriane GIUNTA - Tél : 06 29 12 29 10  
Cécile RUMELLO - Tél : 04 90 50 46 14  
ou 06 10 90 52 76  
Valérie TABERNER - Tél : 04 90 17 34 62

### ASSISTANTES SOCIALES

Mesdames Triffaut et Tourrenc

### COMMERCE DU VILLAGE

LE BEFFROY - Tél : 04 90 50 47 71  
LE JARDIN DES AIRES- Tél : 04 42 56 41 49  
TABAC-PRESSE CAZENAVE - Tél : 04 90 50 49 74

### CONCILIATRICE DE JUSTICE

Mme Michèle WIELGOSZ-PITZINI

### M. LE CURÉ - SAINT CHAMAS

Messe à Cornillon le samedi à 18h30

### DÉCHETTERIE DE GRANS/CORNILLON

Informations et renseignements :  
06.24.57.02.71  
Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Le dimanche de 8h30 à 12h,  
fermée les jours fériés

### DÉPANNAGE EAU

SEM Lambesc - Tél : 0 810 400 500

### ÉCOLES

Ecole Primaire - Tél : 04.90.50.42.93  
Ecole Maternelle - Tél : 04.90.50.43.13

### GENDARMERIE

Brigade de Lançon - Tél : 17 ou 04.90.42.92.22

### MAIRIE

Tél : 04 90 50 45 91  
Horaires d'ouverture au public  
Accueil : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h  
le mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
le samedi : 9h - 12h  
Urbanisme : du lundi au vendredi : 9h - 12h  
Permanences en Mairie sur RDV  
Architecte : 1<sup>er</sup> mardi du mois  
La clé des âges : 2<sup>ème</sup> vendredi du mois

### MAISON DE LA SANTÉ

MÉDECIN GÉNÉRALISTE :  
Docteur François Yon  
Tél : 09.83.24.12.13 ou 06.61.94.75.27  
Consultations sans rendez-vous :  
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

### INFIRMIÈRES LIBÉRALES :

Pascale GARNIER, Eliette FOUCAL  
Tél : 04.90.50.48.10 ou 06.12.21.91.82

### KINESITHÉRAPEUTE :

Sandrine SAUVAGE-CASANOVA  
Tél : 06.85.02.40.85

### PROFESSIONS DE LA SANTÉ

#### INFIRMIÈRE LIBÉRALE :

Marion RASTOLDO -Tél : 06.46.42.77.22

#### HYPNO THÉRAPEUTE :

Marina GILIBERTI - Tél : 06 50 10 63 07

### MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Tél : 04.90.50.41.40

### OFFICE DE TOURISME

Tél : 18 ou 04.90.55.96.99

**POMPIERS SALON** - Tél : 18 ou 04.90.42.38.88

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Informations et renseignements :  
0800 800 424 (appel gratuit depuis un poste fixe).

### TRANSPORTS

#### TRANSPORT À LA DEMANDE :

« Allô le Bus » - Tél : 04.42.77.07.07

#### TRANSPORTS SCOLAIRES :

Transazur - Tél : 04.90.53.06.79